

**ENTRETIEN AVEC MONSEIGNEUR MADEC
POUR LA LETTRE AUX AMIS**

Monseigneur, vous êtes évêque émérite du diocèse de Fréjus-Toulon. En janvier 2003, un décret de Monseigneur Séguy annonçait votre désignation comme Assistant religieux de la Congrégation des frères de saint Jean. Pouvez-vous nous dire en quoi consiste le rôle d'un Assistant religieux ? Qu'est-ce que l'Eglise entend par ces mots ?

Mgr. Madec : Mgr Séguy, qui m'a nommé Assistant religieux, m'a transmis, de la part de la Congrégation pour la Vie consacrée, les facultés suivantes :

Premièrement : « *Suivre de près la vie de l'institut et aider les membres dans leur formation doctrinale et apostolique* ». Cette première indication est d'ordre général : il s'agit de suivre la vie de la Congrégation, ce qui m'amène à venir de temps en temps faire des séjours dans les maisons de formation, à Rimont et Saint Jodard. Et puis, dans la mesure où je le pourrai, je visiterai un certain nombre de prieurés.

Deuxièmement : « *S'assurer que les admissions dans l'institut soient faites après un discernement sérieux. Que la formation de ceux qui se préparent à recevoir les ordres sacrés soient réglés par le droit universel de l'Eglise et par un plan des études approuvés par l'évêque d'Autun* ». C'est ce que je suis en train de voir, avec le Maître des Etudes en particulier. Mais on fera cela petit à petit.

Ensuite : « *Aider le Prieur Général ou celui qui est chargé des études dans le choix des enseignants et l'adoption des textes* ». J'avoue que cette troisième fonction dépasse un peu mes capacités parce que je n'ai pas suivi la formation de ceux qui sont actuellement professeurs dans la Congrégation.

Enfin : « *Assister aux réunions du Conseil Général, quand les Constitutions le requièrent, avec droit de vote* », ce que j'ai fait tous les mois depuis que j'ai été nommé. Sauf au mois de mars ...

Au terme de ce mandat de 2 ans, on me demande d'envoyer à l'Evêque d'Autun un rapport sur le déroulement de la vie de l'Institut. Mais dès à présent, à chaque fois que je le rencontre, je lui dis où on nous en sommes. Mon référent, c'est Mgr Séguy.

Dans la mesure où vous participez au conseil et que vous y avez un droit de vote, avez-vous une autorité au sein de la Congrégation ? Si oui, en quoi consiste-t-elle ?

Au sens strict, je n'ai ni autorité ni pouvoir sur la Congrégation. C'est le Prieur Général qui a le pouvoir et l'évêque diocésain, l'Evêque d'Autun, qui est votre ordinaire. Je ne suis là qu'à titre de conseiller, ou de vérificateur. Mais je n'ai pas de pouvoir de décision. Quand je suis au Conseil, je suis l'un des onze qui sont là, c'est tout. Je n'ai pas d'autorité proprement dite. C'est uniquement, disons, une autorité de persuasion ou de conseil, ou d'expérience.

Comment envisagez-vous votre mission ?

Je considère surtout que mon rôle est de servir « d'intermédiaire » entre la Congrégation et les évêques. C'est là que je peux avoir un certain rôle, plus important qu'on ne le pense, dans les rencontres que j'aurai avec les différents évêques. Je pense que cela est nécessaire. En particulier auprès des évêques qui n'ont pas de prieré dans leur diocèse. Les campagnes de presse ont fini par créer le soupçon autour de la Congrégation Saint-Jean, or un soupçon ne s'efface pas comme cela, du jour au lendemain. Pour entrer en contact avec les évêques, il est un moment très pratique : c'est l'assemblée des évêques à Lourdes. On les a sous la main pendant 8 jours ! On y rencontre tous les évêques français et aussi un certain nombre d'évêques de pays voisins qui sont là en observateurs. C'est pendant l'assemblée de Lourdes que j'aurai le plus de travail à faire pour la Congrégation.

Je pense par ailleurs qu'étant donnée votre expansion à travers le monde, il serait bon que dans quelques années vous ne soyez plus simplement une Congrégation de droit diocésain mais de droit Pontifical. Cela me paraît aller de soi. C'est cela que je veux préparer. Mais il n'y a pas urgence !

Le décret de Mgr Séguy et la lettre du Père Jean-Pierre-Marie indiquent que, dans l'exercice de votre charge, vous pouvez, si vous le jugez « nécessaire et opportun¹ », prendre conseil auprès du père Niclasse o.p. et d'autres personnes de votre choix. En vue de quoi une telle possibilité vous est-elle offerte ?

Oh ! C'est tout simple. Lorsque Mgr Séguy m'a demandé d'accepter ce travail d'Assistant religieux, je lui ai déclaré spontanément : « *C'est important, je ne veux pas le faire tout seul* ». Il s'est donc orienté vers l'Ordre Dominicain, parce que je lui ai dit : « je suis prêtre diocésain, je ne suis pas religieux ; s'il y avait un religieux ce serait bien ». Il a demandé à l'Ordre Dominicain de lui désigner quelqu'un, et l'Ordre Dominicain a nommé le Père Niclasse. Je pensais que le père Niclasse et moi serions sur un pied d'égalité, mais le Cardinal Martinez Somalo, Préfet de la Congrégation pour la Vie consacrée, a réagi. Voici ce que son dicastère a dit à Mgr Séguy : « *Le Cardinal, bien conscient de l'engagement particulier que comporte le rôle de l'Assistant religieux, estime que si dans le décret de nomination figure les noms de deux assistants religieux, il faut considérer seulement le premier, Mgr Madec, comme vrai Assistant.* » Mais, comme vous venez de le dire « *celui-ci peut, au cas où cela s'avérerait nécessaire et opportun, consulter, outre le Père indiqué dans le décret, d'autres personnes de confiance avant d'aborder certains problèmes délicats* ». Je pense consulter effectivement des évêques que je connais bien qui ont été ou bien qui sont encore en charge de grands séminaires. Mais là, c'est selon ma liberté. Et puis je n'ai pas l'impression qu'il y aura beaucoup de gens à se précipiter sur ce genre de travail !

Au terme, c'est moi qui rédigerai le rapport final. En tous cas, c'est moi qui en serai responsable.

¹ Cf. *Lettre aux Amis*, mars 2003, p. 22 sq.

Monseigneur, vous savez que votre nomination a été interprétée de diverses manières, plus ou moins bienveillantes, et que certains y ont vu le signe de dysfonctionnements graves et structurels de la Communauté. Comment voyez-vous cela ?

L'un des articles de presse affirmait : « *Il y a le feu dans la maison, on fait appel aux pompiers !* » Il n'y a pas le feu dans la maison et je ne suis pas un pompier ! Je pense qu'en réalité le problème qui se pose à la Congrégation Saint Jean est un problème de *croissance*. Vous avez grandi très vite. Vous êtes maintenant répandu sur quatre continents. C'est une croissance bien rapide, et puis vous êtes jeunes ... Il y a eu, c'est vrai, comme dans tout groupe humain, des frères qui ont fait des sottises ... bon ! Il faut corriger. Mais comme vous êtes dans le collimateur d'un certain nombre de gens, tout de suite, à la moindre faute, vous êtes repérés, et ensuite on généralise. Ce que les médias ont dit me paraît exagéré. Ils partent quelquefois de faits qui sont exacts mais auxquels ils donnent une importance qu'ils n'ont pas dans la réalité. Et ils ne notent guère ce qui marche bien dans la Congrégation.

Le décret de Mgr Séguy indique que les deux premiers aspects de votre mission auprès de la Congrégation concernent d'une part le discernement et l'admission des candidats à l'institut, et d'autre part leur formation doctrinale et apostolique. Comment envisagez-vous ces questions après ces quelques mois d'exercice de votre charge ?

Comme vous êtes jeunes...je pense qu'il y a eu quelques erreurs de faites dans l'admission des candidats, c'est pour cela que la question du discernement s'est posée et que l'on me demande de veiller à l'admission des candidats. Je pense qu'à un certain moment l'admission a été un petit peu large. Le Père Marie Dominique a été bon, partisan de la miséricorde, mais il faut faire attention : quand quelqu'un est admis à la vie religieuse, il lui faut un minimum de solidité humaine, un minimum d'équilibre humain. Cependant, à mon avis mieux vaut pécher par miséricorde que par dureté, car si vous n'acceptez dans la Congrégation Saint Jean que des candidats parfaits, vous n'aurez personne !

Ils iront ailleurs ?!

Ils n'iront nulle part ! Beaucoup de jeunes aujourd'hui vivent une adolescence prolongée ; il ont du mal à devenir matures et à faire des choix décisifs. Ce n'est pas de leur faute ; cela vient de l'ambiance générale de la société actuelle qui les pousse à tenter toutes sortes d'expériences provisoires.

Or, pour entrer dans la vie religieuse, un minimum de maturité est requis. La bonne volonté ne suffit pas, ni même la piété. En cas de doute sur les capacités d'un candidat, mieux vaut opter pour la prudence. Le temps du noviciat est précieux pour vérifier les réelles capacités des candidats.

Et la formation doctrinale et apostolique ?

En ce qui concerne la formation dispensée au sein de la Congrégation, je pense que vous passez par un moment délicat ; votre fondateur est âgé maintenant. Il faut préparer des formateurs, préparer la relève. Mais cela, c'est le cas de toutes les

nouvelles Communautés. A chaque fois que le fondateur est sur le point de disparaître, il y a toujours une petite crise de croissance. La formation théologique des Frères de Saint-Jean a besoin de quelques correctifs et compléments. C'est mon devoir d'y travailler.

Il est normal que vous ayez un institut de formation à vous. De même qu'il est normal que des Bénédictins soient formés par des Bénédictins, que des Jésuites soient formés par des Jésuites. Il convient que des frères de Saint Jean soient formés par des membres de la Congrégation Saint Jean. Qu'il y ait une spécificité de la Congrégation Saint Jean, mais c'est l'une de ses raisons d'exister! Parce que dans l'Eglise, il y a place pour des familles religieuses bien différentes. Cela ne doit pas vous empêcher de faire appel, pour la formation théologique, à des professeurs étrangers à la Congrégation Saint-Jean, selon leurs compétences. Le critère dernier, c'est l'enseignement de l'Eglise.

Il me semble qu'à Saint-Jean, on est fidèle au Magistère de l'Eglise. Si vous recevez des remarques de la part de tel ou tel dicastère romain, il faut, bien entendu, en tenir compte : le rôle des Congrégations romaines est de veiller au bien de l'Eglise universelle. Votre intention profonde, j'en suis sûr, c'est bien cela : en tout rester fidèles à l'Eglise.

Pouvez-vous nous dire pourquoi Mgr Séguy a fait appel à vous précisément ? Est-ce parce que vous connaissez bien les frères ? ...

C'est la Congrégation des Religieux qui lui a demandé de nommer un Assistant religieux : « *Il conviendrait, si possible, que l'Assistant religieux soit un évêque émérite ou un religieux reconnu pour leurs compétences et leurs expériences de la vie religieuse* ». Il est venu me trouver, parce que je suis évêque émérite, et qu'il me connaissait ; nous avions sympathisé, quand lui était évêque à Gap et moi à Toulon. Nous faisons partie de la même région apostolique. Il s'est intéressé à moi parce qu'il sentait que j'avais quelques compétences dans la matière : arrivé à Toulon, j'avais recréé un Séminaire diocésain dans lequel d'ailleurs j'ai enseigné jusqu'à l'âge de 70 ans !

Il savait aussi que j'avais connu la Communauté Saint Jean dans mon diocèse et que je n'avais pas eu de problème particulier avec la Congrégation. Quand je suis arrivé à Toulon, vous étiez déjà là, à Cotignac. Ensuite, j'ai « agrandi votre ferme » : je vous ai donné d'autres paroisses autour de Cotignac, puis j'ai fait venir un deuxième Prieuré de frères à Brignoles, enfin les sœurs apostoliques et les sœurs contemplatives.

Qu'est-ce qui vous a poussé à faire venir des frères et des sœurs ?

Oh ! Parce que c'est un diocèse en expansion démographique ; la population augmente régulièrement ; or le clergé indigène y était peu nombreux. Il fallait faire appel, soit à des prêtres diocésains, soit à des prêtres religieux de diverses Congrégations. Me voyant faire appel à différentes communautés, certains m'avaient dit : « Est-ce que vous ne craignez pas d'avoir un *presbyterium* tout à fait éclaté ? ». J'ai répondu que du moment qu'il s'agissait de prêtres catholiques, cela me suffisait. Je demandais qu'ils soient catholiques, au sens plein du mot, c'est à dire en communion avec leur évêque et le Saint Siège. Dans le conseil presbytéral, étaient

présents des prêtres diocésains, des prêtres de Saint Jean, des prêtres de Saint Martin, etc ... Tous étaient représentés et c'était ensemble que nous cherchions des orientations valables pour l'ensemble du diocèse. Le but est le même pour tous : annoncer l'Évangile. C'est l'Église, tout simplement, avec des colorations un petit peu différentes, c'est sa richesse et sa complémentarité. On a le même Credo, on a les mêmes sacrements ...

Quant aux sœurs, apostoliques ou contemplatives, elles sont tellement précieuses dans un diocèse qu'il n'y en a jamais assez !

Avez-vous fait appel aux frères plus particulièrement pour des charges d'enseignement ?

Oui. Dès le début quand j'ai créé le Séminaire, j'ai fait appel à des prêtres diocésains mais aussi à des religieux. Depuis le début, des frères de Saint Jean ont donné des cours au Séminaire, des cours de philosophie en particulier. J'ai fait appel à la Communauté Saint Martin pour des cours de théologie, ainsi qu'à des Dominicains, des Jésuites, des Sulpiciens, etc... Dans le cas des frères, j'étais heureux de faire appel à des philosophes pour enseigner la philosophie aux séminaristes de mon diocèse. Comme vous étiez sur place, cela paraissait logique ! Il ne faut pas compliquer les choses simples.

Vous savez que nos parents, nos oblats, nos amis, ont eu vent un peu de toute cette campagne de presse et en ont parfois été troublés. Est-ce qu'il y a quelque chose que vous souhaiteriez leur dire, pour terminer cet entretien ?

Je les encouragerais à garder un peu de sagesse, à ne pas attacher trop d'importance à des articles de presse ou des émissions de télévision. De toutes façons, souvent, dans les médias, les événements sont traités de manière superficielle. Les journalistes, comme d'ailleurs leurs lecteurs ou téléspectateurs, sont friands d'incidents un peu croustillants, un peu scandaleux, alors que la vie ordinaire et normale n'attire pas leur attention. Comme le dit un proverbe : « *Un arbre qui tombe, ça fait du bruit, une forêt qui pousse c'est silencieux* ». Regardons la forêt qui pousse, et pas seulement tel ou tel arbre abattu par la tempête. C'est vrai pour la Congrégation Saint Jean, c'est vrai pour l'Église aussi. Alors, que vos amis n'attachent pas trop d'importance à ces articles de presse et encore moins aux émissions de télévision.

Qu'il y ait des faux pas, des accidents, que tel ou tel frère ou telle ou telle sœur, ait commis des erreurs, cela arrivera toujours ... Partout où il y a des hommes, où il y a des femmes, il y aura des sottises de faites ! Mais il ne faut pas se braquer sur de tels accidents. Ce n'est pas parce que dans une famille un membre a fait une bêtise qu'il faut fustiger toute la famille ! Voilà ce que j'ai envie de leur dire. Venez voir ! « *Venez et voyez* », c'est Jésus qui vous dit cela. « *Venez et voyez* ». Mais ne tenez pas compte uniquement de tel ou tel fait original ou scandaleux qui a pu se produire. Venez contemplez la forêt qui pousse dans le silence.